



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE



**EN DEVENANT PARRAIN, VOUS DONNEZ LA POSSIBILITÉ À UN ENFANT DE SE CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR !**

## QUI SOMMES-NOUS ?

Mission Enfance est une organisation de solidarité internationale fondée en 1991 dont l'objectif est de **porter secours aux enfants en détresse dans la monde.**

Notre **objectif opérationnel**, au delà de créer ou de renforcer les systèmes scolaires locaux, est de **rendre effective la scolarisation des enfants dans des régions difficiles.**

## LES PAYS

**Au Viet-Nam, au Liban, en Arménie et au Burkina Faso,** l'accès à l'école est souvent difficile pour les enfants.

La situation économique des parents, la distance entre les établissements scolaires et leur lieu d'habitation, la main-d'œuvre que les enfants représentent parfois pour les familles, **autant de raisons qui éloignent l'enfant de l'école.**

Mission Enfance, grâce à ses partenaires locaux, **identifie les enfants les plus vulnérables et les structures qui peuvent les encadrer.**

**Grâce au parrainage,** ces enfants sont accueillis dans des écoles, dans des foyers ou dans des centres d'activités extrascolaires.

**Ils vivent leur enfance !**



# L'ÉDUCATION EST LA PORTE DE LEUR AVENIR...



Par votre relation de parrains, **vous découvrez leur univers tout en partageant le vôtre !**

Votre parrainage va **permettre à un enfant de poursuivre sa scolarité** dans de bonnes conditions et dans son environnement.

Ce don lui permettra d'aller à l'école mais aussi de se vêtir et se nourrir.

Votre filleul reçoit **les conditions nécessaires pour bien grandir dans un environnement rassurant, stable et épanouissant.**

## ...VOUS EN ÊTES LA CLÉ

Le parrain ou la marraine, s'engagent pendant au moins un an, à verser **30€ par mois, 90€ par trimestre ou 360€ par an.**

Pour **un parrainage d'enfant ou étudiant**, tout au long de l'année, vous échangez des courriers, vous recevez son bulletin scolaire, il vous fait partager sa vie.

Pour **un parrainage de projets**, les responsables de nos centres d'alphabétisation ou de nos pouponnières vous adressent un rapport annuel de fonctionnement sur les lieux de vie des enfants et des bébés que vous parrainez.

Une fois par an, notre responsable parrainage se rend sur le terrain et visite chacun des filleuls pour **s'assurer que votre parrainage est bien effectif, constater l'évolution des enfants et transmettre vos courriers.**

Cette mission permet également de vous envoyer **un rapport précis sur votre parrainage et de vous donner des nouvelles réactualisées de votre filleul.**

Après  
**réduction fiscale**  
votre parrainage  
s'élève à  
**10€20**  
par mois

**Pour tourner cette clé vers l'avenir, contactez Marie Vauban  
au +377 92 05 32 03 / parrainage@enfance.org**



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO



**EN DEVENANT PARRAIN, VOUS DONNEZ LA POSSIBILITÉ  
À UN ENFANT DE SE CONSTRUIRE UN AVENIR MEILLEUR !**

## LE PAYS DES "HOMMES INTÈGRES"



Situé au cœur du Sahel, Burkina Faso est entouré de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Togo, du Bénin, du Niger, du Mali et de la Guinée. Peuplé de plus de 20 millions d'habitants, pour l'essentiel issus de l'ethnie Mossi ( 56% de la population), le Burkina Faso compte aussi entre autres des membres de l'ethnie Peule. Il présente un découpage administratif très lourd, avec 13 régions, 45 provinces et 380 départements.

## UN PEU D'HISTOIRE..

A la fin du 19ème siècle, le royaume Mossi de Ouagadougou devient un protectorat Français. Prenant le nom de "Haute-Volta" en 1919, cette colonie française devient une république autonome en 1958, puis obtient son indépendance en 1960. . A partir de cette date, le pays est secoué par plusieurs renversements de gouvernement plus ou moins sanglants, et en 1984, le pays est officiellement rebaptisé « Burkina Faso, pays des hommes intègres ».



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO

## HISTOIRE RÉCENTE

L'agriculture occupe 84 % de la population active, mais **la surpopulation dans certaines régions (notamment du Plateau Central), compromet l'autosuffisance alimentaire**, le peuplement ayant dépassé la capacité de charge de la terre. De plus, à cause d'un défrichage trop important et mal géré, la terre s'appauvrit, entraînant une migration d'une partie de la population (surtout les jeunes hommes de 15 à 29 ans) vers le Ghana et la Côte d'Ivoire.

Le **nombre moyen d'enfants par femme est de 5** ; c'est l'un des taux les plus élevés du monde, liés aux raisons suivantes :

- Les enfants sont une source de richesse, ils sont valorisés. La reproduction assure la continuité des familles et des terres arables.
- En milieu rural, les enfants travaillent très tôt ;
- La valeur sociale de la femme est appréciée au nombre de ses enfants ;
- Bien qu'illégal, Le mariage est encore souvent forcé, générant des unions précoces.
- L'utilisation des contraceptifs est rare dans ce pays ;
- La polygamie, toujours très présente favorise les familles nombreuses.

Mais **le taux de mortalité reste élevé car l'environnement est hostile, l'hygiène déficiente, le déficit alimentaire important** (sous et malnutrition) à cause de la pauvreté, et le programme de santé peu efficace.

La répartition confessionnelle du pays est estimée par les autorités religieuses à 23% de chrétiens, 60% de musulmans, mais l'animisme reste très présent.

### Quelques données complémentaires

- Nombre d'habitants : 20.835.000
- 274 000 km<sup>2</sup>
- Capitale : Ouagadougou
- Indice de développement humain : 182ème / 189
- % de la population < 14 ans : 43
- % Mortalité infantile ( - de 5ans) : 19
- Espérance de vie : 61 ans
- Taux d'alphabétisation : 45 %

# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO



## L'ÉCOLE AU BURKINA FASO

Dans les textes, l'école est obligatoire de 6 à 16 ans. Mais en pratique et d'après les statistiques de 2018, **41% seulement des enfants sont scolarisés**, dont 50% de garçons et 31.4% de filles. Les familles préfèrent garder les enfants à la maison pour s'occuper des troupeaux et des différents travaux, surtout quand ce sont des filles.

L'enseignement du premier degré au Burkina est subdivisé en trois cours : préparatoire (CP1 et CP2), élémentaire (CE1 et CE2) et moyen (CM1 et CM2). Le secondaire commence en 6ème et se termine en terminale. En fin de 3ème, les élèves passent le brevet d'étude du premier cycle (BEPC), qui conditionne leur passage en seconde. **Ce diplôme est très important au Burkina Faso, car peu d'élèves poursuivent leurs études, et l'obtention du BEPC leur ouvre plus facilement l'accès à des formations professionnelles et au marché du travail.** Comme en France, le baccalauréat permet de terminer le cycle scolaire, et ouvre la porte des universités.

**Les retards scolaires sont fréquents au Burkina Faso.** Les conditions de vie difficiles des familles n'incitant pas à la régularité éducative, même si nous sentons aujourd'hui une meilleure assiduité des jeunes à l'éducation.

Les enfants scolarisés dans le primaire vont dans des écoles de village, situées dans un rayon de quelques kilomètres autour de leur domicile. Mais à partir de la 6ème, les élèves qui veulent aller au collège, doivent quitter leur famille pour se rendre dans de petites villes, souvent beaucoup plus éloignées. **Le prix du logement, de trajets pour les vacances et de la nourriture est souvent la barrière qui interdira la poursuite des études pour les enfants issus de familles pauvres.**

De même, les connaissances acquises dans le primaire sont parfois insuffisantes pour l'entrée au collège. Le manque d'assiduité des élèves (et des professeurs !) et la défektivité du programme éducatif dans les villages en est souvent la cause.

La langue officielle du Burkina Faso est le français, enseigné dès le début de la scolarité. Quelques écoles enseignent la langue moré (langue historique de ce pays, réhabilitée depuis quelques années).





# LE PARRAINAGE SCOLAIRE AU BURKINA FASA

## LE CENTRE DE VOTRE FILLEUL

Mission Enfance intervient au Burkina Faso depuis 2001. Elle apporte son soutien à l'association AZN : « **Association Zoramb Naagtaaba** » ([www.azn-guie-burkina.org](http://www.azn-guie-burkina.org)).

Cette association est née en 1989 de la volonté villageoise de **lutter contre la désertification dans la Province d'Oubritenga** (60 km au nord de Ouagadougou) et de l'engagement d'un français, Henri Girard, initiateur et coordinateur de ce programme, présent depuis trente ans dans cette région, avec son épouse burkinabé.

Les **11 villages membres de l'AZN** mènent des actions de développement agricole, sanitaire et éducatives pour et avec la population locale. 250 jeunes volontaires burkinabé sont aujourd'hui actifs et formés à différents métiers au sein de cette association (ferme pilote, élevage, pouponnière, écoles, dispensaire et maternité, maçonnerie, menuiserie etc.).

**3051 élèves ( dont une majorité de filles) sont scolarisés dans les huit écoles primaires, construites par Mission Enfance, situées dans les 11 villages de l'AZN (population de 10.000 habitants) et 92 jeunes sont soutenus grâce au parrainage et poursuivent leurs études au collège.**



**Les responsables éducatifs de l'AZN suivent chaque enfant parrainé tout au long de leur année scolaire, en leur rendant visite, en établissant des bilans de leur niveau avec le collège et en suivant leurs progrès.** Ils s'assurent de leur assiduité, de leur bonne hygiène de vie et les encouragent à poursuivre leurs efforts, en leur proposant (en collaboration avec Mission Enfance) des cours de soutien scolaire pendant les vacances.



# LE PARRAINAGE PROJET AU BURKINA FASO

## LES POUPONNIÈRES DE GUIÉ

Devant l'afflux grandissant d'enfants abandonnés dans la brousse, l'AZN a mis en place des pouponnières à Guié (siège de l'AZN) qui **accueillent en permanence une cinquantaine d'enfants de la naissance à 7 ans**. Les activités de l'AZN dans le domaine de la petite enfance ont débuté en 1993 de manière informelle : **il fallait alors parer à l'urgence et sauver des enfants orphelins, abandonnés, malades ou malnutris**.

Aujourd'hui, cela fait 23 ans que la pouponnière de Guié, consciente de ne pouvoir remplacer leur famille, a instauré **un environnement, un cadre, une organisation de vie afin de donner des réponses aux difficultés des enfants privés de milieu familial normal**. Pour ce faire, le personnel éducatif que nous appelons « **les nounous** » a bénéficié de sessions de **formations à l'École de Formation des Auxiliaires de la Prime Enfance (EFAPE), construite par Mission Enfance**.

Les locaux d'origine étant peu adaptés à l'augmentation régulière des nourrissons, l'AZN a entrepris la construction de pavillons individuels.

Chaque pavillon, géré par l'équipe de professionnelles de la petite enfance, accueille une dizaine d'enfants de 12 mois à 7 ans, sauf le pavillon « **nurserie** » qui prend soin de tout-petits âgés de 0 à 1 an compte tenu de leur fragilité.

Munie d'une cour intérieure, d'une salle de bains, et de chambres, la pouponnière ressemble à une véritable maison familiale.



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO



## MISSION ENFANCE ET VOUS

**Vous versez 30 € par mois pour votre filleul, soit 360 € annuel. Votre don représente le seul moyen pour ces collégiens d'aller à l'école et aux enfants des pouponnières de vivre tout simplement.**

→ Pour la parrainage scolaire, le montant se divise comme suit :

- ★ 324 € sont affectés au parrainage. L'argent du parrainage étant mutualisé, cette somme permet de scolariser l'enfant, de le nourrir, de prendre soin de sa santé. Mais votre parrainage permet également de prendre en charge un deuxième filleul et de participer aux frais locaux inhérents au fonctionnement du parrainage : déplacements et salaire du coordinateur parrainage local, cours de vacances et du soir de votre filleul, caisse de solidarité pour la famille de celui-ci.
- ★ 36 € couvrent les frais de gestion (timbres, téléphone, courrier du parrainage, etc.) et les missions de contrôle sur le terrain.

→ Pour la parrainage de projet, le montant se divise comme suit :

- ★ 324 € sont affectés à la pouponnière, via le responsable de l'AZN, pour le fonctionnement de cette dernière, les salaires du personnel, l'alimentation et soins des enfants, vêtements, matériel ..
- ★ 36 € couvrent les frais de gestion (timbres, téléphone, courrier du parrainage, etc.) et les missions de contrôle sur le terrain.

Toutes les sommes indiquées sont **adressées directement au responsable de l'AZN** pour les collégiens et pour les pouponnières, qui avec son équipe qui contrôle la présence de l'enfant au collège et prend de ses nouvelles. Ce processus s'exerce aussi sous notre supervision, et nous nous en assurons via nos missions de contrôles sur le terrain et nos échanges réguliers avec les responsables.

Pour le bien de votre filleul, **merci de nous adresser régulièrement vos versements afin que nous puissions les lui faire parvenir sans retard.** Si vous avez opté pour le prélèvement automatique, nous vous remercions d'approvisionner votre compte bancaire ou postal afin d'éviter tout problème. **Chaque impayé de prélèvement coûte 7€ à l'association, soit 1/4 de la somme d'un mois de parrainage.**

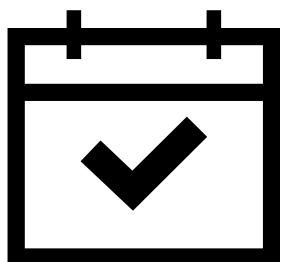




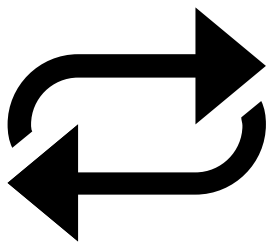


# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO

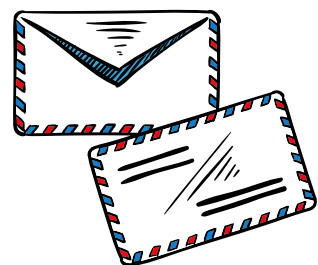
## VOTRE FILLEUL / LE PROJET ET VOUS



Vous vous êtes engagé(e) à verser une somme de **30 € par mois** pour contribuer aux frais de scolarité de votre filleul. Il ne s'agit pas d'une prise en charge totale : la famille de votre filleul participe elle aussi, selon ses moyens, aux frais de scolarité. Le parrainage suppose une action continue et régulière, c'est pourquoi nous vous avons proposé un engagement sur une période minimum d'un an. Mais pour que cette éducation soit effective, il serait préférable qu'elle soit financée et conduite pour 3 ans.



Le parrainage prend normalement fin lorsque votre filleul quitte l'école. Il peut arriver aussi qu'un enfant quitte prématurément le centre, parce qu'il change de région ou pour toute autre raison. Mission Enfance n'a pas la possibilité de continuer à aider individuellement des enfants, hors des centres. Aussi, lorsque le cas se présentera, nous vous en informerons et nous vous proposerons de reporter votre soutien auprès d'un autre enfant.



Au moins deux fois par an, votre filleul écrira quelques mots ou fera un dessin pour vous. Ce courrier sera joint à un compte-rendu sur l'évolution scolaire de votre filleul, ses progrès, ses difficultés. Cet envoi, transmis à Mission Enfance par ses correspondants locaux, vous sera ensuite adressé. Tout courrier passe par notre intermédiaire afin d'être certain de son acheminement. Une première lettre de votre filleul vous parviendra d'ici quelques semaines: ce délai est en effet nécessaire à la mise en route du système de correspondance.



Votre filleul sera très heureux de recevoir aussi du courrier de votre part... Au-delà du plaisir qu'elles lui procureront, vos lettres seront pour lui un véritable encouragement ! Comme tous les enfants du monde, votre filleul aura besoin de se sentir soutenu dans ses efforts : félicitez-le pour ses progrès et vous l'aidez à mieux réussir dans ses études. Vous pouvez aussi adresser à votre filleul de petits présents que vous joindrez à votre courrier.

**Si vous parrainez une pouponnière composée de très jeunes enfants orphelins ou abandonnés, vous recevez un rapport annuel du responsable de ce projet.**



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO

## VOTRE FILLEUL / LE PROJET ET VOUS

### → QUELQUES RÈGLES À SUIVRE :

- ★ Tous les courriers à l'intention de votre filleul transitent par Mission Enfance.
- ★ Le numéro de référence du dossier de l'enfant figurera sur chaque courrier.
- ★ Votre adresse ne figure pas sur le courrier destiné à votre filleul (certains parents pourraient vous écrire pour demander de l'aide ou un cadeau, ce qui est contraire à la démarche de Mission Enfance).
- ★ Les petits présents ne dépassent pas 200 g et le format celui d'une enveloppe A4 (nous ne devons en aucun cas créer de nouvelles inégalités ou injustices entre les enfants que nous aidons. De plus, vos cadeaux seront acheminés par un membre de l'équipe de Mission Enfance qui ne peut transporter que 20 kg de bagages). Si vous voulez « faire plus », vous pouvez nous adresser vos dons à notre adresse, en spécifiant qu'il s'agit d'un don supplémentaire pour votre filleul. Vous pouvez aussi effectuer un don supplémentaire pour la pouponnière ( en le mentionnant spécifiquement) et cet argent sera affecté au projet ( achats de biens première nécessité, de jouets .. ).

### → QUELQUES CONSEILS :

- ★ Ecrivez-lui des mots et des phrases simples sur votre vie de tous les jours. Beaucoup de choses qui vous semblent banales lui sont totalement étrangères et l'intéresseront énormément. Votre filleul appréciera particulièrement de recevoir des photos ou des cartes postales qui lui feront connaître notre pays.
- ★ Soyez patient... l'acheminement de votre courrier va prendre un peu de temps. Au siège de ME, il faut vérifier les références des lettres, les regrouper par pays... Lorsqu'une mission de contrôle part de notre siège pour le Burkina Faso, nous emportons le courrier qui est distribué individuellement et directement aux enfants par un membre de Mission Enfance. Lors de la même mission, nous récupérerons la lettre écrite par votre filleul. C'est pourquoi, il peut s'écouler un certain délai avant de recevoir une réponse. Mais soyez sûr que vos efforts de correspondance feront toujours plaisir à votre filleul.
- ★ Rencontre avec votre filleul: Il est difficile de faire venir votre filleul en France : habitué à son village et à un certain mode de vie, un tel voyage doit être étudié avec attention. En revanche, si vous vous rendez au Burkina Faso, vous pouvez rendre visite à votre filleul, de préférence pendant la période scolaire. Dans ce cas, nous vous remercions de contacter notre association et nous préviendrons notre responsable local de votre visite : celui-ci pourra ainsi mieux vous accueillir. Il en va de même pour les pouponnières.



# LE PARRAINAGE SCOLAIRE ET DE PROJET AU BURKINA FASO

## LES MISSIONS DE CONTRÔLE

**L'argent versé par les parrains et marraines est intégralement utilisé pour les enfants.** Mission Enfance établit un programme d'aide et effectue des missions de contrôle pour veiller à la bonne utilisation des sommes versées. **L'association rencontre chaque enfant parrainé afin de suivre sa situation personnelle et de vous en rendre compte.** Votre aide est complétée par un soutien de Mission Enfance aux projets de l'AZN et profite ainsi à l'ensemble des villages qui composent cette association.

## INFOS COMPLÉMENTAIRES ET CONTACTS

C'est une équipe qui vous accueille dans ses locaux et qui répond à toutes vos questions :

Marie Vauban, responsable du parrainage  
Charlotte Giannola, assistante de direction

N'hésitez pas à nous contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00 :



Service Parrainage  
19 avenue des Papalins  
98000 MONACO



+377 92 05 32 03  
+377 92 05 36 03



parrainage@mission.enfance.org

http://

[www.missionenfance.org](http://www.missionenfance.org)

Suivez nous aussi sur nos réseaux sociaux

